

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

Ligne 14 : Mise en danger de la vie d'autrui...

La Direction se moque et se fout de la santé et de la sécurité des salariés, jusque là pas de surprise!!!

Mais aujourd'hui, d'autorité, elle refuse de maintenir les préconisations du CHSCT en matière d'accompagnement des conducteurs sur la ligne 14, **préconisations arrachées par le Chsct et grâce à l'intervention de l'Inspecteur du travail.**

Sans cela, la Direction n'aurait rien fait suite aux événements graves survenus sur la ligne 14 le 25 janvier 2015.

Rappel des faits : 3 individus déposent 2 cocktails explosifs aux abords du poste de conduite dans le but de porter atteinte directement à l'intégrité physique du conducteur!!!

Pour la Direction, ces événements sont des « enfantillages » et ils font partis des risques du métier...!?

La CGT condamne ces propos inacceptables et indignes d'une direction dont le crédo du Directeur général est la sécurité et la qualité.

Lors du Chsct du 20 février dernier, la Direction a refusé de maintenir les préconisations du Chsct en supprimant les mesures d'accompagnements dans les autobus pour sécuriser les conducteurs mais aussi les usagers.

En les rejetant, la Direction prend le risque que des événements graves puissent se reproduire faisant fi de la loi qui lui impose des résultats en matière de santé et de sécurité des salariés et du plan Vigipirate de niveau 4 en vigueur dans tout le pays.

Pour la Direction c'est OUI à la santé et à la sécurité des salariés si cela ne lui coûte pas un centime !

La CGT a rappelé à la Direction ses obligations mais aussi ses responsabilités lorsque la loi le prévoit et notamment sur la mise en danger de la personne d'autrui...

Pour le moment, cela n'a pas l'air de contrarier la Direction puisque les mesures d'accompagnements à bords des bus sont supprimées !

Lors du Chsct, la CGT avec les élus du Chsct ont été force de propositions, en demandant que soit mise en place une enquête auprès des conducteurs titulaires et voltigeurs pour mesurer leur état de santé, que les PGE et les formations soient revues pour éviter de provoquer des situations conflictuelles lors des rappels à la règle par le conducteur, salarié isolé à son poste de travail... A suivre.

Lors du Chsct certains ont brillé par leur absence :



à la Médecine du travail TOTALEMENT absente en raison de repos. La CGT préconise à l'identique des conducteurs que la Direction décale les repos !



au Directeur d'exploitation bus/tram, M. BODIN, TOTALEMENT absent, préférant comme pour les Chsct précédents déléguer à ses sbires.



au directeur du Service sureté, M. ARNAL, TOTALEMENT absent qui délègue au responsable du PC voyageur, dont la présence a été rejetée par les élus du Chsct .

La CGT condamne la Direction à « jouer » avec la santé et la sécurité des salariés. La CGT l'a mise face à ses responsabilités si d'aventure des événements similaires se reproduisaient...

Compte rendu commission paritaire de contrôle administratif absence pour maladie

La CGT vous avez fait part dans son « BUS » du 15 janvier 2015 de la mise en place par la direction d'une paritaire du contrôle administrative pour absence maladie .

La 1ère réunion s'est déroulée le 21 janvier 2015 pour traiter la non présence du salarié à son domicile lors du contrôle administratif.

Pour le premier semestre 2014 il a été recensé 680 contrôles dont :

- 642 présents
- 39 absents, dont 26 absences justifiées, 4 indulgence et 9 ont eu une retenue sur salaire.

L'indulgence a été basée sur aucun antécédent et sur l'état de service du salarié.

La procédure de l'entreprise du contrôle administratif en cas d'absence est d'adresser un courrier au salarié 1 mois après le contrôle.

Si 1 mois après il ne s'est toujours pas justifié son dossier est alors examiné en commission paritaire.

Afin d'être représenté, ce courrier mentionne le nom et le tél des représentants de chaque organisation syndicale, ce qui permet au sala-

rié de contacter le syndicat de son choix pour être défendu lors de la réunion de la commission paritaire.

Tous les dossiers sont traités anonymement, mais il est capital pour être bien défendu, que le représentant CGT siégeant à cette commission soit contacté par le salarié pour pouvoir identifier son dossier et le défendre.

La CGT avait connaissance d'un cas lors de la commission paritaire et avait en sa possession les justificatifs nécessaires pour débattre. Ce salarié n'a pas été amputé et a été rétabli dans ses droits.

Pour les autres cas, la CGT n'avait pas d'élément et n'a pu débattre et défendre comme il se doit le salarié.

La prochaine paritaire aura lieu courant mars 2015 pour absence maladie pour le second semestre 2014.

La CGT conseille aux traminots concernés de contacter notre élu à cette commission, Sébastien CHANTRIEUX au 06.34.63.82.63 pour qu'il défende victorieusement votre dossier .

CHSCT sur la Prévention

Il est a souligné que pour une fois le service sûreté a tenu compte des propositions des partenaires sociaux et notamment ceux de la CGT.

Un roulement unique devra voir le jour d'ici fin avril pour permettre une équité entre tous les agents. Ces derniers pourront ainsi changer d'équipes entre eux selon leurs préférences comme cela se pratique à l'exploitation.

De plus, la création d'un roulement hiver/été, demandée par la CGT et confirmée par l'enquête au sein de ce service, pourra permettre une bonne couverture du réseau toute l'année sans arrangement de dernière heure.

La CGT a obtenu une amélioration du roulement hiver permettant d'avoir la programmation des week-ends mieux répartie.

Le roulement été quant à lui n'est pas terrible, mais nous sommes toujours en discussions pour son amélioration notamment pour les périodes de congés.

La direction sûreté s'engage aussi sur la formation de ses agents tout au long de l'année avec des modules spécifiques au métier AP pour leur permettre d'assurer leurs missions en toute sécurité et dans le cadre légal de la loi.

La Direction a proposé l'augmentation de 15 mns par jour du temps de travail entrainant un repos supplémentaire chaque 8 semaines...

A suivre...

Enfin, ils arrivent....Qui ? Les sièges de bus à Atlanta

Enfin les nouveaux sièges conducteurs de 9 février 2015...enfin...merci Mr BODIN. ont trouvé le dépôt d' Atlanta...

Après l'enquête conjointe menée par le CHSCT avec notre élu CGT JP. Dieguez, conducteur de la L60, un élu Sud et le cabinet d'expertise Gugenheim, la Direction aura mis 1 an à réagir pour Atlanta.

Et pour cause, comme d'habitude, le Directeur d'exploitation a décidé que les sièges des bus de Langlade seront changés avant ceux d'Atlanta !!! Merci M. Bodin.

Même pas la volonté de procéder alternativement entre Langlade et Atlanta, c'est le Directeur qui décide et impose sa loi...point !!! Merci M. Bodin.

La direction avait obligation de remplacer tous les sièges des bus GNV et GX 317 sur une période de 3 ans par des sièges nouvelles générations, c'est-à-dire les mêmes que les 2013.

La campagne de remplacement des sièges conducteurs a commencé à Atlanta le lun-

Tous les sièges seront remplacés au plus tard fin avril 2015.

La direction s'était engagée aussi, avec les communes, de contrôler toutes les infrastructures routières pour mettre en conformité tous les ralentisseurs et remplacer tous les dos d'ânes non-conformes et anarchiques par des coussins berlinois et d'améliorer le passage des bus sur les rond points.

Notre élu CGT en CHSCT reste vigilant et suit de très près ce dossier.

Si vous avez un bus avec un nouveau siège, n'hésitez pas à contacter l'élu CGT pour tout problème.

Un an pour arriver à Atlanta...si s'était les vertèbres du directeur que je cassais tous les jours, je serai arrivé plus vite...!



CHSCT COLOMIERS

Les élus du CHSCT ont visité le site de Colomiers le vendredi 6 février, lors de cette visite plusieurs points ont attiré notre attention :

- installation d'extincteurs incomplète
- Absences de sable et de pelles incendie
- Câble électriques non protégés

Les élus ont exprimé les remarques suivantes :

- Suppression de la délimitation béton entre le passage piétons et les véhicules, suppression des angles de bordures (trop haut) pour éviter le frottement des pneus
- Isoler la zone 2 roues
- Prévoir des indicateurs sur le bord des bardages extérieurs des bâtiments (risque blessures)
- Placer des écrans de prise de service dans la salle restaurant, ainsi que des portes manteaux et prévoir plus de table extérieur pour prise de repas
- Panneaux téléphone parking à surélever
- Zone logistique et nettoyage trop élo-

gnés de la prise de service et non protégés du vent

- Service maintenance atelier peinture: les zones de couleur différente pour délimiter chaque espace.
- Cabine polyester : mettre en place un tapis électrostatique
- Mettre un signallement de présence intérieur aux cabines de laboratoire et nettoyage peinture
- **Permanence syndicale non accessible depuis l'intérieur du dépôt...**

Le Lundi 9 février, notre élu était présent pour la première journée d'ouverture du site Colomiers.

Globalement l'ouverture de Colomiers semble s'être bien déroulée.

Tous les salariés du matin ont eu la chance...si on veut...d'être accueillis par M. BODIN avec une collation de bienvenue, il est regrettable que les salariés travaillant l'après midi n'ait eu droit qu'au badge et roule !!!

Tisséo : ça sent le cramé et pas que pour le matériel !

La Direction n'a de cesse de vouloir économiser sur le coût de la maintenance.

Et bien entendu, c'est sur le dos des salariés qu'elle veut le faire ! Restructuration, réorganisation, polyvalence, flicage, pression... tel est le quotidien des OP de la maintenance !

La liste des tâches à réaliser s'allonge mais le temps d'intervention se réduit et le flicage s'organise jusqu'à comptabiliser les temps de pause et de repas ! **A quand la badgeuse sur l'urinoir !!!**

Le vendredi 13 février, un bus se rendant au contrôle technique, a pris feu sur la rocade.

La CGT ne fera pas de conclusions hâtives et attendra le rapport d'expertise et les résultats de l'enquête, **mais entre la nouvelle politique de maintenance de l'entreprise et les méthodes managériales alarmantes**, il y a fort à parier que cette photo désastreuse se revoit plus souvent.

D'ailleurs, le lendemain un départ de feu s'est produit sur un autre bus, sans gravité fort heureusement, grâce notamment à l'intervention des salariés.

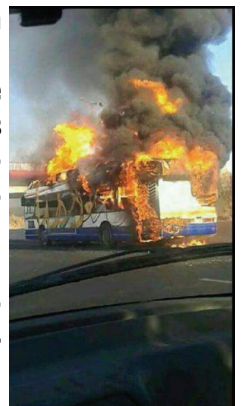
La CGT a fait voter en CHSCT une expertise pour que soit réalisée par un cabinet externe une enquête sur l'organisation de la maintenance et les conséquences des politiques managériales dans tous les services techniques... Pour rappel ces politiques sont instaurées par Mrs BODIN et MARTIN...

A ce jour, la Direction nous informe que la demande d'expertise est en cours d'examen par le service juridique de Tisséo, de manière à savoir s'ils acceptent l'expertise ou s'ils la contestent auprès des tribunaux.

Pour la CGT, il n'y a aucun doute, la Direction fera tout pour que l'expertise ne révèle pas les vérités fâcheuses qui contrarieraient ceux qui les ont mises en place !!!

Que la Direction ait le courage d'assumer ses décisions !!!

La CGT assume les siennes et n'a pas besoin de recourir au service juridique...!



Solidarité



DON DE JOURS DE REPOS

Bravo et merci à tous les traminots qui répondent généreusement à l'appel à la solidarité pour notre collègue de travail, Pascal LAMBOUR (site Atlanta), dont l'état de santé de sa fille âgée de 6 ans nécessite la présence d'un parent à ses côtés.

La CGT a lancé un appel à solidarité le 6 février 2015 pour donner un RF ou HL et renouvelle son appel aujourd'hui.

Perpétuons cet élan solidaire en continuons à répondre massivement à cet appel et à démontrer que nous sommes une grande famille de traminot attachée à sa culture et son histoire.

La direction a mis à disposition un formulaire de DON DE CONGES qui est disponible au service RH de chaque site, rappel :

- Assistante RH Atlanta : Karen PENNAVAIRE
- Assistante RH Basso Cambo et Colomiers : Laura NEPLE
- Assistante RH Langlade : Noëlle MASSAT
- Assistante RH Mesplé : Caroline MARTINEZ

